

VALORISER ET MÉNAGER LES MILIEUX

mardi 14 août 2018, par [jbouffand](#)

Potentialités et contraintes du territoire français

Des milieux variés : des potentialités pour le territoire français



A savoir :

Des exemples des différents reliefs du territoire français :

- Bassins sédimentaires (Bassin parisien, Bassin aquitain)
- Des massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Massif Central,...)
- Des couloirs (Sillon rhodanien, plaine d'Alsace,...)

La localisation des principaux climats :

- climat océanique sur la majorité du territoire
- climat méditerranéen au sud-est
- climat tropical ou équatorial (Départements et collectivités d'Outre-Mer)

Milieu

Au sens géographique, c'est l'ensemble constitué :
- d'une part, d'un environnement, les ressources et contraintes qu'il offre
- d'autre part, de la société qui occupe cet environnement, ses besoins et ses capacités.

Potentialité

Capital matériel offert par l'environnement (eaux, terres, végétation, ressources minérales,...). Lorsqu'une société exploite une potentialité, on parle de ressource. Une ressource est une source de richesse créée par l'exploitation d'une potentialité.

Les potentialités des milieux sont diversement perçues par les sociétés

Les potentialités qu'offrent les milieux ne sont pas systématiquement exploitées, mais seulement si une société humaine en a la capacité technologique et si elle y trouve un intérêt.

Exemples :

- Une potentialité n'est pas systématiquement exploitée :

*L'exploitation des **gisements de charbon** du Nord et du Pas-de-Calais a été abandonnée en 1990, bien que les gisements ne soient pas épuisés. Simplement, leur exploitation n'était plus rentable face à la concurrence du charbon importé et à celle de nouvelles sources d'énergies (gaz, pétrole,...).*

Contraintes, aléas et risques

Contrainte

Facteur naturel qui gêne, limite ou empêche une activité humaine.

Risque

Aléa susceptible de perturber momentanément ou durablement les activités humaines, menaçant les vies et les biens.

Le territoire français présente relativement peu de contraintes et de risques naturels susceptibles d'entraver les activités humaines. Par ailleurs, ces contraintes et ces risques évoluent en fonction du niveau de développement du pays, mais aussi en fonction de facteurs locaux.

Exemples :

- Un aléa ne devient pas systématiquement un risque :

*Les **avalanches en haute montagne** n'étaient pas un risque ni une contrainte tant que ces alpages n'étaient exploités que l'été. Avec le développement des sports d'hiver au XXe siècle, elles sont devenues un risque menaçant les aménagements des stations de ski et leurs usagers.*

- Une contrainte à un endroit peut être une ressource ailleurs :

*Une chute de **neige** est une contrainte à Paris car elle rend plus difficile la circulation, les habitants étant peu équipés en pneus neige. En revanche c'est une ressource importante en montagne (stations de ski).*

- Le niveau de développement d'une société peut accroître sa vulnérabilité :

La crue de 1910 à Paris a causé des dégâts évalués à 1,6 milliards d'Euros. La même crue aujourd'hui causerait 30 milliards d'Euros de dégâts en raison des multiples infrastructures qui seraient impactées par l'inondation et qui n'existaient pas ou presque pas en 1910 (métro, RER, réseau électrique, réseau de télécommunication).

Du territoire aménagé au territoire ménagé

Les milieux sont anciennement et constamment aménagés

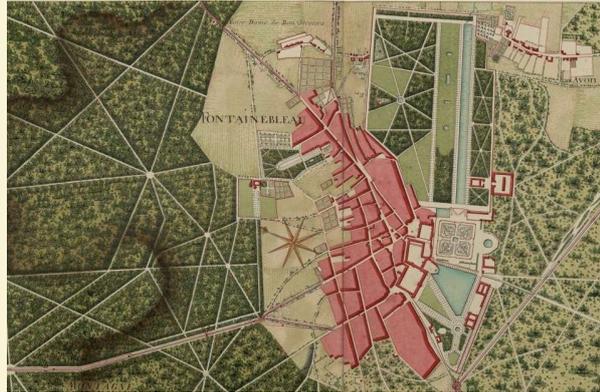
Anthropisation

Du grec « anthropos » (« humain »). Modification des milieux sous l'action de l'homme.

- Aucun milieu en France n'est réellement "naturel", y compris les espaces ruraux. Tous ont été profondément modifiés par les activités humaines et leurs conséquences.

Exemples :

- **La forêt de Fontainebleau**, aménagée depuis le Moyen-Age pour fournir du bois (construction, chauffage), pour être un lieu de chasse royale, puis un lieu de loisirs pour la population parisienne



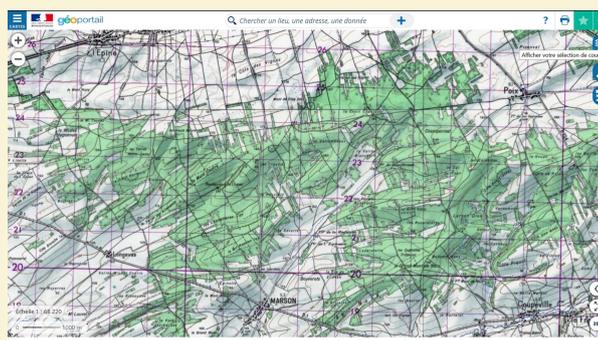
La forêt de Fontainebleau au 18e siècle

Carte touristique



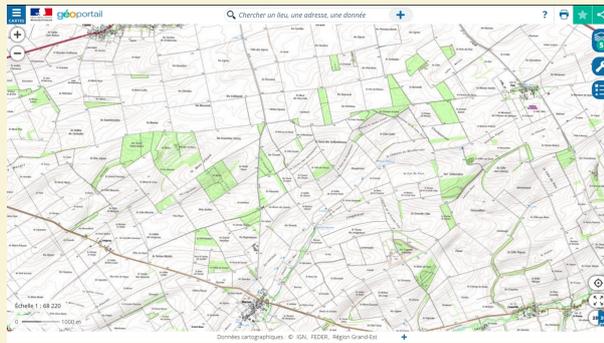
de la forêt de Fontainebleau, 1895

- **La Champagne crayeuse**, steppe pauvre vouée à l'élevage extensif au 18e siècle, transformée en forêt de pins au 19e siècle, puis défrichée après 1945 lorsque la mécanisation et les engrais chimiques ont permis d'y cultiver des céréales.



La Champagne crayeuse en 1950

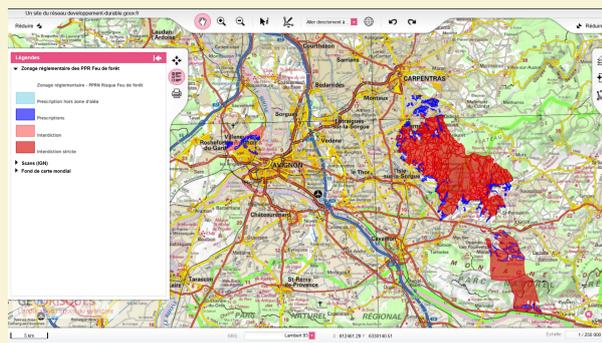
La Champagne



crayeuse en 2017

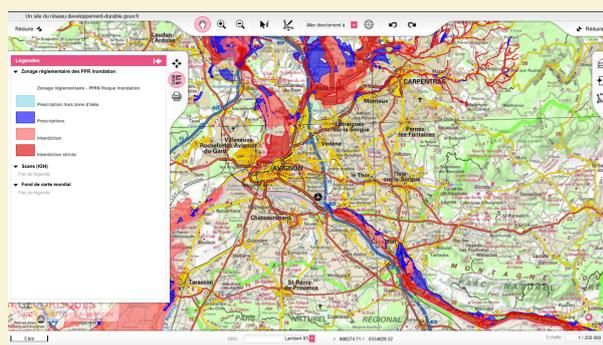
Préserver les populations des risques naturels

- Le développement économique et social permet de limiter certains risques naturels, mais rend également la société plus vulnérable
- Les pouvoirs publics développent depuis le début du XXe siècle une série d'outils permettant de prévenir l'exposition de la population aux risques naturels (inondation, glissements de terrains, avalanches,...)



PPR feu de forêt de la région d'Avignon

PPR inondation de



la région d'Avignon

Il est nécessaire de ménager le territoire

- L'aménagement du territoire se fait de plus en plus suivant les principes du développement durable : préservation des ressources naturelles (eau, air, forêt,...), préservations d'espaces naturels fragiles ou remarquables (Parc Nationaux), prise en compte des risques naturels et technologiques, etc.

Les parcs naturels régionaux et parcs nationaux de France

